

INFORMATION AUX FAMILLES

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE A COMPTER DU LUNDI 2 NOVEMBRE

Chers parents,

A compter de la rentrée du lundi 2 novembre commencera la deuxième période scolaire, qui sera conditionnée par le protocole sanitaire numéro 2 du 2 novembre 2020.

Organisation pédagogique.

Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire.

Les horaires de classe restent au rythme normal, c'est-à-dire :

- **pour les classes maternelles**
 - le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h45 et de 13h15 à 15h45
 - le mercredi de 9h à 12h
- **pour les classes élémentaires :**
 - le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h45
 - le mercredi de 9h à 12h

Contexte et règles sanitaires.

Le contexte et les règles sanitaires d'accueil sont soumis à un impératif de sécurité sanitaire.

Dans ce contexte, les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

De même, les élèves ne doivent pas se rendre dans l'école si :

- **ils ont été testés positivement au SARSCov2,**
- **un membre du foyer a été testé positivement,**
- **ils ont été identifiés comme contact à risque.**

Les familles en informent la directrice.

Les principales préconisations du conseil scientifique et du gouvernement sont les suivantes :

- **Les règles de distanciation physique.**

→ **pour les classes maternelles :** la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents. En revanche, la distanciation ne s'impose pas entre les élèves d'une même classe, que ce soit dans les espaces clos (salle de classe, couloirs, réfectoire, etc.) ou dans les espaces extérieurs.

→ pour les classes élémentaires : le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face. L'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

La distanciation ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe, y compris pour les activités sportives.

Il y aura donc distanciation entre les classes durant les récréations.

- Les gestes barrières.

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. À l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus :

- le lavage des mains : il sera réalisé de manière régulière tout au long de la journée (à l'entrée et à la sortie des classes, après chaque récréation, ...)
- le port du masque : il est obligatoire pour les personnels. Concernant les élèves, les recommandations des autorités sanitaires sont les suivantes :

→ pour les élèves de maternelle : le port du masque est à proscrire ;

→ pour les élèves de l'élémentaire : **le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs. Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants.** L'école fournira aux élèves un masque pour ceux qui n'en disposeraient pas (oubli, masque défectueux, ...).

- La ventilation des classes et autres locaux.

Les salles de classe seront régulièrement aérées.

En cas de suspicion du COVID-19.

En cas de symptômes (toux, température, essoufflement, ...) chez un enfant dans l'école :

- L'enfant sera isolé de sa classe.
- Les parents seront contactés pour que l'enfant bénéficie d'une consultation médicale.

Continuité pédagogique.

En cas de fermeture d'une classe ou de l'école, la continuité pédagogique sera mise en place.

Organisation scolaire.

Les entrées et les sorties de l'école sont organisées afin d'éviter les attroupements.

→ Pour les classes de l'espace St Exupéry.

L'accueil des élèves de 8h50 à 9h00 et à 15h45 s'effectue directement à la porte de la classe. L'accès aux classes se fera sur le côté de l'école, en face du restaurant scolaire.

La sortie des classes à 11h45 se fera sur le devant de l'école, à l'entrée principale. Les enfants qui prennent leur repas chez eux doivent revenir uniquement à partir de 13h05 par cette même porte.

→ Pour les classes de l'espace Guy Monnerot.

Les entrées et les sorties des classes tout au long de la journée sont organisées de la façon suivante :

- Classes de CP et CP-CE1 : sortie A
- Classes de CM1 et CM1-CM2 : sortie B
- Classes de CE1-CE2 et CM2 : sortie C
- Classes de CE2 et CE1 : sortie D

Les élèves seront dirigés directement vers les salles de classes. Seuls les enfants pourront accéder à l'intérieur des divers bâtiments.

Les enfants qui prennent leur repas chez eux doivent être récupérés à 12h00 et revenir uniquement à partir de 13h20.

A la sortie de l'école, les élèves seront remis à leur famille, classe par classe, de manière échelonnée en respectant la distanciation.

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Les accompagnateurs doivent porter un masque et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.

Pour toutes informations concernant les garderies et la restauration scolaire, il est nécessaire de vous adresser directement au service de garderie ou de la mairie.

La directrice, Mme Auroy